

# LES FONDS IMMOBILIERS

Madame, Monsieur,

Notre rôle, en tant que Conseillers en Gestion de Patrimoine, est non seulement de sélectionner les meilleurs supports pour positionner vos avoirs, mais également d'analyser pour vous les Marchés Financiers et les contextes économiques.

**Aujourd'hui nous souhaitons attirer votre attention sur deux phénomènes conjoints, susceptibles d'impacter défavorablement vos contrats :**

- La baisse du fonds en euros, qui ne cesse de s'accroître année après année, et sur laquelle nous attirons votre attention depuis plus de 5 ans
- L'inflation importante, qui impacte notre vie quotidienne, et annule le peu de rendement des fonds en euros vous faisant par conséquent perdre de l'argent

**Afin de les contrer, nous vous proposons des alternatives sécurisées, vous permettant de préserver votre capital et de lutter contre l'inflation en arbitrants vos fonds en euros vers des fonds immobiliers :**

- **SCI Immobilière**

**Exemple CAPIMMO**

- > Investie sur une sélection de SCPI parmi les meilleures du marché
- > Performances régulières et stables

2021	2020	2019	2018
4,12%	2,5%	4,56%	4,2%

*(Performances nettes de frais de gestion de l'UC)*

- **Souscription de SCPI au sein de vos assurances vie ou en direct**

**Exemple Immorente**

- > Plus de 30 ans de recul sur leurs performances (création en 1988)
- > Excellents choix stratégiques pour leurs investissements
- > Portefeuille de locaux anciens, avec d'excellentes rentabilités
- > Beaucoup de liquidités financières, leur permettant de ne pas tomber dans le piège d'une survalorisation des biens détenus

20 ans	15 ans	10 ans
8,63%	7,79%	5,33%

*TRI (Taux de rendement interne au 31/12/21)*

**Afin de donner à tous nos clients accès au marché des SCPI et des SCI, nous vous rappelons que nous avons mis en place une offre clé en mains de souscriptions par l'intermédiaire de financements sur 10, 15 ou 20 ans via un établissement prêteur.**

**Ainsi, vous pourrez souscrire à partir de 150 € d'effort d'épargne par mois. Ceci vous permettra de vous constituer un patrimoine, avec versements de rentes une fois votre crédit remboursé (si achat des SCPI en pleine propriété).**

Contactez-nous pour des informations complètes à ce sujet.  
Par téléphone au 05 59 80 19 38 ou par mail conseil@pe-a.fr

Bien à vous,  
Michel BRUNORO

